

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE
L'EDUCATION NATIONALE

DEMANDE DE CLASSEMENT DANS LE CORPS DES
PROFESSEURS DES ECOLES (décret 51-1423 du 5 décembre
1951)

A RETOURNER POUR LE 30 SEPTEMBRE

DEPARTEMENT D'AFFECTION :

Numéro INSEE : _ _ _ _ _
NOM : NOM de jeune fille :
Prénoms :
Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
Adresse :
Téléphone (fixe/portable) : _ _ - _ _ - _ _ - _ _ / _ _ - _ _ - _ _ - _ _

<u>RECRUTEMENT PAR</u>	
<input type="checkbox"/> Concours externe	
<input type="checkbox"/> 1er Concours interne	
<input type="checkbox"/> 2nd Concours interne	
<input type="checkbox"/> 3ème Concours	
<input type="checkbox"/> Liste principale	Année du concours :
<input type="checkbox"/> Liste complémentaire	Date d'effet de recrutement :

Si vous n'avez pas de service à prendre en compte pour votre classement cochez la case

Services susceptibles d'être pris en compte pour le reclassement	Pièces justificatives à joindre obligatoirement,
Tous services accomplis en qualité de fonctionnaire	Contrat de travail et attestation de travail ou état authentique des services ainsi que le dernier arrêté de classement ou de promotion accompagné de la grille indiciaire du grade détenu.
Tous services accomplis en qualité d'agent non titulaire de l'Etat	Contrat de travail et attestation de travail ou état authentique des services indiquant la durée précise de l'activité, la quotité de service, la catégorie (A,B ou C).
Tous services effectifs d'enseignement accomplis dans un établissement privé, à l'exclusion de ceux rendus dans l'enseignement supérieur privé.	Contrat de travail et attestation de travail ou état authentique des services indiquant la durée précise de l'activité, la quotité de service, la catégorie (A,B ou C), statut de l'établissement, échelle de rémunération en tant que maître du privé.
Scolarités accomplies dans les E.N.S.	Certificat de scolarité
Bénéficiaires de l'allocation d'enseignement, de l'allocation d'IUFM	Attestation de l'allocation
Service hors de France : service accomplis en qualité de professeur, lecteur, assistant dans un établissement d'enseignement à l'étranger (Décret n° 2002-1294 du 24 octobre 2002)	Tous documents nécessaires à la reconstitution de la carrière hors de France (Contrat de travail et attestation de travail) Lorsque ces documents ne sont pas rédigés en langue française, produire une traduction certifiée par un traducteur agréé.
Service national actif	Certificat de position militaire mentionnant les dates d'incorporation et de libération.

